

DEMANDE DE PERMIS DE VÉHICULE DE FORMATION À LA CONDUITE

Les demandes dûment remplies peuvent être envoyées par la poste à l'adresse ci-dessous ou déposées en personne dans n'importe quel centre de services de la SAPM :

Société d'assurance publique du Manitoba – Unité de délivrance des permis Formation et examens de conduite
Case postale 6300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4

INSTRUCTIONS

Les demandes de permis de véhicule de formation peuvent uniquement être présentées par des écoles de conduite autorisées. Une autorisation du propriétaire enregistré de chaque véhicule est requise pour compléter la demande. Plusieurs véhicules peuvent être inscrits sur une même page, à condition que le propriétaire enregistré soit le même pour tous. Veuillez copier la page pertinente si plus d'espace est nécessaire.

Le formulaire A doit être utilisé pour :

- Nouvelles demandes de permis : le véhicule n'a jamais été autorisé comme véhicule de formation;
- Demandes de renouvellement : le véhicule détient un permis valide et en vigueur. Les renouvellements doivent être présentés au plus tard le 31 mars. Les permis expirés ne peuvent pas être renouvelés. Les demandes reçues le 1er avril ou après seront considérées comme des demandes de rétablissement;
- Demandes de rétablissement : le véhicule a déjà été autorisé, mais ne détient plus de permis valide ou en vigueur;
- Demandes de permis temporaire : Pour les véhicules de tourisme privés utilisés pour la formation pour les véhicules de tourisme privés utilisés à des fins de formation pendant une période déterminée.

Le formulaire B (classes 1 et 3 seulement) doit être utilisé pour :

- Nouvelles demandes de permis : le véhicule n'a jamais été autorisé comme véhicule de formation;
- Demandes de renouvellement : le véhicule détient un permis valide et en vigueur. Les renouvellements doivent être présentés au plus tard le 31 mars. Les permis expirés ne peuvent pas être renouvelés. Les demandes reçues le 1er avril ou après seront considérées comme des demandes de rétablissement;
- Demandes de rétablissement : le véhicule a déjà été autorisé, mais ne détient plus de permis valide ou en vigueur;
- Demandes de permis temporaire : pour les véhicules privés utilisés à des fins de formation pendant une période déterminée. des conducteurs pendant une période spécifiée.

Le formulaire C doit être utilisé pour :

- Les écoles de conduite souhaitant transférer la plaque d'immatriculation d'un véhicule autorisé à un autre véhicule nécessitant un permis. Les renseignements relatifs à l'ancien véhicule doivent être fournis, et le permis existant doit être retourné ou détruit. Tous les véhicules doivent détenir un permis valide avant d'être utilisés à des fins de formation.

Les renseignements suivants sont requis pour chaque véhicule :

- le numéro de plaque d'immatriculation et le numéro d'identification du véhicule (NIV) à 17 caractères;
- la marque, le modèle et l'année du véhicule;
- la couleur et la classe du véhicule (de 1 à 6);
- le nombre de sièges munis de ceintures de sécurité fonctionnelles;
- le nombre de portières (obligatoire pour les véhicules des classes 4 et 5 seulement);
- le type de transmission (automatique ou manuelle);

- le type de demande (nouvelle, temporaire, renouvellement ou rétablissement, selon les définitions ci-dessus). véhicule;

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM DE L'ÉCOLE DE CONDUITE

NUMÉRO DE
PERMIS DE
L'ÉCOLE

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

CELLULAIRE

COURRIEL

Nombre total de permis de véhicule demandés dans cette demande :

Formulaire A : Demande de permis de véhicule automobile – Nouveau, temporaire, renouvellement et rétablissement

École de conduite demandant le(s) permis : _____

1	PLAQUE _____	MARQUE DU VÉHICULE _____	MODÈLE DE VÉHICULE _____				ANNÉE DU VÉHICULE _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de _____
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 		N° d'unité _____	CLASS E _____	SIÈGES _____	PORTIÈRES _____	TRANSMISSION ☐ Automatique ☐ Manuelle	
2	PLAQUE _____	MARQUE DU VÉHICULE _____	MODÈLE DE VÉHICULE _____				ANNÉE DU VÉHICULE _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de _____
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 		N° d'unité _____	CLASS E _____	SIÈGES _____	PORTIÈRES _____	TRANSMISSION ☐ Automatique ☐ Manuelle	
3	PLAQUE _____	MARQUE DU VÉHICULE _____	MODÈLE DE VÉHICULE _____				ANNÉE DU VÉHICULE _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de _____
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 		N° d'unité _____	CLASS E _____	SIÈGES _____	PORTIÈRES _____	TRANSMISSION ☐ Automatique ☐ Manuelle	
4	PLAQUE _____	MARQUE DU VÉHICULE _____	MODÈLE DE VÉHICULE _____				ANNÉE DU VÉHICULE _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de _____
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 		N° d'unité _____	CLASS E _____	SIÈGES _____	PORTIÈRES _____	TRANSMISSION ☐ Automatique ☐ Manuelle	

Propriétaire enregistré

Je certifie que je suis le propriétaire enregistré du ou des véhicules mentionnés ci-dessus et j'autorise l'école de conduite indiquée à présenter une demande de permis de véhicule de formation pour le ou les véhicules décrits. J'autorise également la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) à consulter les dossiers pertinents afin de s'assurer que chaque véhicule satisfait aux exigences applicables à la délivrance d'un permis de véhicule de formation.

 NOM DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

 SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

 DATE

Formulaire B (Classe 1 et 3 seulement) : Demande de nouveau permis, de permis temporaire, de renouvellement ou de rétablissement pour les remorques

École de conduite présentant la demande de permis :

1	PLAQUE _____	MARQUE _____	MODÈLE _____			ANNÉE DU _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 			CLASS E	N° d'unité	Chargée à plus de 11 000 KG ☐ Oui ☐ Non	
2	PLAQUE _____	MARQUE _____	MODÈLE _____			ANNÉE DU _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 			CLASS E	N° d'unité	Chargée à plus de 11 000 KG ☐ Oui ☐ Non	
3	PLAQUE _____	MARQUE _____	MODÈLE _____			ANNÉE DU _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 			CLASS E	N° d'unité	Chargée à plus de 11 000 KG ☐ Oui ☐ Non	
4	PLAQUE _____	MARQUE _____	MODÈLE _____			ANNÉE DU _____	TYPE ☐ Nouveau permis ☐ Renouvellement ☐ Rétablissement ☐ Permis temporaire de véhicule de
	NIV (numéro d'identification du véhicule) 			CLASS E	N° d'unité	Chargée à plus de 11 000 KG ☐ Oui ☐ Non	

Propriétaire enregistré

Je certifie que je suis le propriétaire enregistré du ou des véhicules mentionnés ci-dessus et j'autorise l'école de conduite indiquée à présenter une demande de permis de véhicule de formation pour le ou les véhicules décrits. J'autorise également la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) à consulter les dossiers pertinents afin de s'assurer que chaque véhicule satisfait aux exigences applicables à la délivrance d'un permis de véhicule de formation.

NOM DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

DATE

Formulaire C : Demande de transfert de plaques d'immatriculation et d'obtention d'un nouveau permis

École de conduite présentant la demande de permis :

TRANSFERT DE PLAQUES	DE	NIV DU VÉHICULE AUTORISÉ		MARQUE ET MODÈLE DU VÉHICULE AUTORISÉ				PERMIS JOINT
								☐ Oui ☐ Non
		NOUVELLE PLAQUE	MARQUE DU VÉHICULE	MODÈLE DE VÉHICULE				ANNÉE DU
À		VIN DU VÉHICULE À AUTORISER		COULEUR	CLASSE	SIÈGES	PORTIÈRES	TRANSMISSION
								☐ Automatique ☐ Manuelle
TRANSFERT DE PLAQUES	DE	NIV DU VÉHICULE AUTORISÉ		MARQUE ET MODÈLE DU VÉHICULE AUTORISÉ				PERMIS JOINT
								☐ Oui ☐ Non
		NOUVELLE PLAQUE	MARQUE DU VÉHICULE	MODÈLE DE VÉHICULE				ANNÉE DU
À		VIN DU VÉHICULE À AUTORISER		COULEUR	CLASSE	SIÈGES	PORTIÈRES	TRANSMISSION
								☐ Automatique ☐ Manuelle
TRANSFERT DE PLAQUES	DE	NIV DU VÉHICULE AUTORISÉ		MARQUE ET MODÈLE DU VÉHICULE AUTORISÉ				PERMIS JOINT
								☐ Oui ☐ Non
		NOUVELLE PLAQUE	MARQUE DU VÉHICULE	MODÈLE DE VÉHICULE				ANNÉE DU
À		VIN DU VÉHICULE À AUTORISER		COULEUR	CLASSE	SIÈGES	PORTIÈRES	TRANSMISSION
								☐ Automatique ☐ Manuelle

Propriétaire enregistré

Je certifie que je suis le propriétaire enregistré du ou des véhicules mentionnés ci-dessus à autoriser. J'autorise l'école de conduite indiquée ci-dessus à présenter une demande de permis de véhicule de formation pour le ou les véhicules décrits. J'autorise également la Société d'assurance publique du

Manitoba (SAPM) à consulter les dossiers pertinents afin de s'assurer que chaque véhicule respecte et maintient les exigences applicables à un permis de véhicule de formation.

NOM DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE ENREGISTRÉ

DATE

LISTE DE VÉRIFICATION

Afin de permettre un traitement rapide de votre demande, veuillez vous assurer que tous les documents requis sont inclus. Pour plus de renseignements sur les documents à fournir à l'appui de cette demande, consultez la section Exigences relatives au permis de véhicule de formation.

Les éléments suivants doivent être fournis pour chaque véhicule :

- ☐ Autorisation du propriétaire enregistré
- ☐ Copie du certificat d'immatriculation du véhicule
- ☐ Description du véhicule neuf (NVIS) ou certificat d'inspection (CI / COI)
- ☐ Preuve d'assurance
- ☐ Trousse de premiers soins
- ☐ (Pour les remorques chargées) preuve d'une charge utile de 50 % ou d'un poids minimal de 11 000 kg (24 250 lb) [Les véhicules de formation de classe 1 doivent fournir les relevés de pesée, indiquant le poids à vide (tare weight) et le poids chargé, ainsi que la remorque concernée (p. ex. numéro d'unité).]
- ☐ L'école de conduite doit également s'assurer que tous les véhicules inclus dans cette demande sont équipés conformément aux exigences relatives au permis de véhicule de formation, y compris l'équipement obligatoire, la signalisation et le matériel de sécurité.
- ☐ **Remarque :** Les véhicules de tourisme approuvés pour un usage temporaire ne sont pas tenus d'être munis d'un frein ni d'un rétroviseur pour le passager.

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'Unité de délivrance des permis : Téléphone : 204-985-8063 ou sans frais au 1-800-665-2410 poste. 8063. Courriel :

PermitUnit@mpi.mb.ca

RECONNAISSANCE ET AUTORISATION

J'autorise la Société d'assurance publique du Manitoba à vérifier tout renseignement fourni dans la présente demande, y compris les renseignements relatifs à l'immatriculation et à l'assurance de tout véhicule inclus.

Je confirme que les véhicules inclus dans cette demande sont équipés conformément aux exigences prescrites. J'accepte que la SAPM puisse inspecter tout véhicule avant de délivrer un permis.

Je certifie que tous les renseignements fournis sont véridiques et exacts. Je comprends que toute fausse déclaration importante ou omission d'information exigée dans la présente demande peut entraîner le refus de la demande ou l'annulation de tout permis délivré.

J'ai pris connaissance de l'ensemble des documents disponibles décrivant les dispositions législatives et administratives applicables aux véhicules de formation à la conduite et je m'engage à veiller à ce que les véhicules soient exploités en conformité avec ces dispositions.

Je confirme avoir lu, compris et accepté les conditions suivantes relatives au permis de véhicule de formation et reconnais que des conditions particulières peuvent être imposées à tout permis délivré à la suite de cette demande :

- Tous les véhicules doivent être entretenus adéquatement et demeurer en bon état de fonctionnement sécuritaire lorsqu'ils sont utilisés pour la formation à la conduite.
- Toute modification à l'équipement du véhicule ou à la plaque d'immatriculation doit être signalée à l'Unité de délivrance des permis – Formation et examens de conduite, par courriel, le jour même où la modification est effectuée.
- Les véhicules de formation doivent être exploités conformément à toutes les lois applicables.

Je comprends que la SAPM est tenue d'enquêter sur toute plainte ou préoccupation signalée et peut également effectuer des inspections ou évaluations périodiques afin de surveiller et d'assurer la conformité.

Je comprends que le non-respect de toute disposition ou condition applicable peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la révocation du permis délivré. J'accepte que toute sanction imposée à un permis puisse être rendue publique.

NOM DE L'ÉCOLE DE CONDUITE

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉCOLE DE CONDUITE

DATE